



Concours « Expérience de rêve à l'Omnium féminin CP, présentée par Audi »

Règlement officiel du concours

Veillez noter que dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

L'Expérience de rêve à l'Omnium féminin CP, présentée par Audi (le « Concours »), parrainé par l'Association royale de golf du Canada, qui exerce ses activités sous le nom de « Golf Canada », commence à 13 h (HE) le 22 juillet 2021 et se termine à 13 h (HE) le 24 août 2021 (la « Période du concours »).

Comment participer :

1. Visitez [formulaire de participation au concours](#) pour vous inscrire au Sommet des femmes d'influence CP de 2021 et soumettre le consentement d'inscription au concours.
2. Aucun achat n'est nécessaire. Tout participant actif inscrit au Sommet des femmes d'influence CP est admissible au concours.

Le concours est ouvert à tous les résidents du Canada qui se sont inscrits au Sommet des femmes d'influence CP de 2021 et qui sont âgés de 18 ans ou plus au moment de leur inscription, à l'exception des employés de Golf Canada et d'Audi, des membres de leur famille immédiate respective et de toute personne avec laquelle ces personnes sont domiciliées. Le concours est assujéti à toutes les lois et à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables et est nul là où la loi l'interdit.

Le prix est soumis aux conditions, restrictions, dates d'expiration, exigences et règlements indiqués sur les certificats de prix et applicables au moment de la livraison et de l'utilisation. Le prix n'est pas convertible en espèces et doit être accepté tel quel.

Un tirage au sort pour le prix sera effectué au bureau de Golf Canada à Oakville, en Ontario, le 26 août 2021, à 11 h (HE), parmi tous les bulletins de participation admissibles reçus pendant la période du concours. Les chances de gagner un prix dépendent du nombre total de participations admissibles reçues pour le concours pendant la période du concours.

Golf Canada tentera de communiquer avec le participant sélectionné par courriel et/ou par téléphone pendant environ une (1) semaine après le tirage, entre 9 h 00 HE et 19 h 00 HE. Si Golf Canada ne parvient pas à contacter le participant sélectionné après trois (3) tentatives, la soumission sera rendue nulle et non avenue et un autre participant sélectionné sera choisi. Cette procédure sera répétée jusqu'à ce qu'un participant sélectionné ait été contacté dans le délai imparti. Pour gagner le prix, le participant sélectionné doit s'être conformé au règlement officiel du concours, avoir répondu correctement à la question d'habileté arithmétique qui sera administrée par courriel, et avoir signé et retourné le formulaire standard de déclaration et de décharge de Golf Canada qui sera envoyé par courriel. Le prix sera annulé si le formulaire de déclaration et de renonciation n'est pas retourné à Golf Canada dans les 15 jours suivant la notification du prix. Le prix doit être accepté tel quel, sans substitution ni transfert. Tous les frais supplémentaires engagés pour l'utilisation du prix sont à la charge du gagnant.

Si le gagnant suppléant ne renvoie pas les documents requis dans les 15 jours (suivant les procédures énoncées ci-dessus), le prix sera annulé et la procédure d'attribution d'un gagnant sera répétée.



En participant au concours, les participants acceptent et conviennent de : a) respecter le présent règlement officiel du concours et les décisions de Golf Canada concernant tout aspect du concours, qui seront définitives et exécutoires à tous égards ; et b) libérer, décharger et exonérer Golf Canada, ses sociétés affiliées, ses dirigeants, ses administrateurs et ses employés, y compris leurs agences de promotion, de toute responsabilité, de toute réclamation ou de tout dommage découlant de leur participation au concours et de l'acceptation ou de l'utilisation, du mauvais usage ou de la possession de tout prix. En acceptant le prix, le gagnant consent à ce que Golf Canada et ses mandataires utilisent son nom et/ou sa photographie à des fins d'annonce et de publicité, sans rémunération.

En s'inscrivant au concours, les participants consentent à ce que Golf Canada recueille, utilise et divulgue les renseignements personnels fournis par le participant sur le formulaire de participation pour l'administration du concours et sous forme agrégée afin de créer des rapports sur les données démographiques des participants, rapports que Golf Canada peut utiliser et divulguer à des tiers à son entière discrétion. Golf Canada ne vendra ni ne divulguera autrement les renseignements personnels des participants.

Golf Canada et chacune de leurs personnes et entités affiliées et associées respectives ne sont pas responsables, conjointement ou solidairement, de ce qui suit : inscriptions erronées, endommagées, détruites, perdues, en retard, incomplètes, illisibles, mal adressées ou mal acheminées, quelle qu'en soit la cause ; défaut, pour quelque raison que ce soit, des participants sélectionnés de recevoir les troussees d'avis de prix ; ou mauvais fonctionnement ou erreurs qui peuvent survenir, quelle qu'en soit la cause.

Tout litige concernant la conduite ou l'organisation d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Tout litige concernant l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie.

DESCRIPTION DU PRIX (le " Prix ")

La personne gagnante recevra un (1) forfait pour deux (2) personnes pour vivre l'expérience du Sommet des femmes d'influence CP de 2022 et de l'Omnium féminin CP qui se tiendra au Ottawa Hunt & Golf Club. Le forfait comprend :

- Deux (2) billets pour le Sommet des femmes d'influence CP de 2022, le mardi 23 août 2022, à Ottawa, en Ontario.
- Deux (2) billets hebdomadaires pour le salon Heritage (ou un salon similaire) de l'Omnium féminin CP de 2022, qui se tiendra au Ottawa Hunt & Golf Club du jeudi 25 août au dimanche 28 août 2022 :
 - Espace d'accueil partagé situé dans le pavillon.
 - Nourriture et boissons de qualité supérieure à acheter.
- Visite guidée des coulisses par le directeur du tournoi de l'Omnium féminin CP, Ryan Paul (ou un membre clé du personnel de Golf Canada), y compris le terrain d'entraînement, le complexe de diffusion et le centre des médias.
- Deux (2) troussees-cadeaux officielles de l'Omnium féminin CP d'une valeur de 250 \$ chacune.

Le prix comprend uniquement ce qui est spécifiquement décrit et aucune autre allocation ne sera accordée. Le gagnant et son invité devront payer toutes les autres dépenses, y compris, mais sans s'y limiter :

- Le transport terrestre/aérien/ferroviaire (y compris le transport vers et depuis votre résidence, celle du gagnant et de ses invités).
- Hébergement à l'hôtel
- Assurance facultative (y compris, mais sans s'y limiter, l'assurance voyage, l'assurance médicale et l'assurance annulation de voyage)
- Les visites guidées et autres activités à la destination



- Les taxes (y compris, mais sans s'y limiter, les taxes fédérales, provinciales, municipales, d'État et/ou locales applicables) encourues sur les dépenses non incluses dans la description du prix attribué.
- Les frais/suppléments liés au voyage (y compris, mais sans s'y limiter, les bagages supplémentaires, les frais d'amélioration des aéroports, les taxes, etc.)
- Les frais de péage, les dommages, les frais de retour tardif, la location d'un GPS, les surclassements, l'assurance ou les infractions au code de la route encourus lors de l'utilisation de la voiture SUV intermédiaire louée via Avis.
- Frais d'excédent de bagages
- Les frais liés à l'obtention des documents de voyage
- Les frais liés à l'obtention des vaccins nécessaires
- Les articles de nature personnelle / les dépenses personnelles, y compris mais sans s'y limiter : Les repas, le surclassement de la chambre, les pourboires et les films dans la chambre.

Le gagnant et son invité sont responsables de l'obtention, à leurs frais, de tous les documents de voyage requis, qui doivent être valides avant le voyage et pendant toute sa durée. Si le gagnant et son compagnon de voyage ne peuvent pas voyager parce qu'ils n'ont pas les documents requis, le prix sera annulé sans compensation, et un nouveau tirage au sort pourra être organisé.

Le prix doit être utilisé entre le 22 août 2022 et le 28 août 2022.

La valeur totale approximative au détail du prix est de 2 000 \$CAN.

AVIS D'EXONÉRATION en ligne :

Golf Canada et ses mandataires ne peuvent être tenus responsables d'aucun problème ou défaillance technique de quelque réseau ou ligne téléphonique, système informatique en ligne, serveur, fournisseur d'accès, ordinateur ou équipement informatique, logiciel ou gestionnaire de courriel, ni de l'incapacité de transmettre ou recevoir un courriel ou une inscription en raison de problèmes techniques ou de saturation des réseaux Internet ou de quelque site Web, ou encore d'une combinaison de ce qui précède, y compris les dommages subis par le matériel informatique du participant ou de toute autre personne à la suite de l'utilisation ou du téléchargement de quelque matériel lié à cette promotion.

Golf Canada se réserve le droit, à son entière discrétion, d'annuler ou d'interrompre la portion Internet de ce concours s'il advient qu'un virus informatique, un bogue ou tout autre élément échappant au contrôle de Golf Canada ou de ses mandataires compromette la sécurité du concours ou sa bonne administration. Toute tentative visant à endommager délibérément quelque site Web que ce soit ou à nuire au déroulement légitime de cette promotion constitue une infraction aux codes criminel et civil; dans l'éventualité où de telles atteintes seraient portées, Golf Canada se réserve le droit d'exercer un recours pour réclamer des dommages et intérêts dans les mesures les plus extrêmes permises par la loi, y compris les poursuites judiciaires.